



ACCORD CADRE

Entre

La Fédération des entreprises de propreté et services associés (FEP)
34, boulevard Maxime Gorki - 94 800 Villejuif
Représenté par son Président, Monsieur Patrick LEFORESTIER

Le Fare
1 Rue Jean Jaurès – 94800 Villejuif
Représenté par son Président Exécutif, Monsieur François LEROUX

Et

L'association de gestion des outils mutualisés des Carif / Oref
16, avenue Jean Moulin – 75014 Paris
Représenté par son Président monsieur Vincent Merle,

Ci après dénommés "les parties"

Il est convenu et arrêté ce qui suit

PRESENTATION

I. Le secteur de la Propreté et des Services Associés

Au sein du secteur des services aux entreprises, la propreté est un acteur dynamique, qui contribue fortement à leur croissance. En moins de 15 ans, le nombre de salarié s'est accru de 61%. Les besoins en recrutement sont estimés à 25 000 par an pour des CDI supérieurs à un mi-temps.

Depuis quelques années, le secteur s'oriente vers une approche de services à plus forte valeur ajoutée, élargissant son champ d'activités à des prestations associées à la propreté ou multiservices. Les prestations de propreté se réalisent chez le client et s'exercent dans tous les milieux, ce qui conduit les entreprises à s'adapter en permanence et à offrir à leurs salariés des lieux diversifiés d'intervention. De plus, contrairement à d'autres secteurs, l'activité de propreté et services associés offre exclusivement des emplois de proximité, sans risque de délocalisation.

La propreté est un secteur qui propose des emplois permettant l'intégration de personnes souvent de faible niveau initial de formation, qui est non discriminant et qui a une politique active d'intégration de personnes ayant un handicap. Le capital humain est essentiel dans le secteur : l'exercice de ses activités requiert en effet des compétences relatives aux techniques de réalisation, à l'organisation de l'activité et à la relation au client. Ainsi, les situations de travail proposées sont diversifiées et font appel à des capacités d'organisation, d'autonomie et d'adaptation. Les possibilités d'évolution sont réelles.

L'organisation professionnelle a toujours mené une politique active de développement de la formation et de l'emploi. Elle a entamé depuis quelques années un important travail de professionnalisation, d'élévation de la qualification et de lutte contre l'illettrisme. Elle a mis en place une filière diplômante complète avec le ministère de l'Education nationale et six Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) ont été validés afin de compléter les besoins en qualification. Deux des CQP ont fait l'objet d'une équivalence avec le Titre professionnel Agent de Propreté et d'Hygiène du ministère de l'Emploi. Un Organisme Certificateurs qui pilote la certification professionnelle de la branche a été créé. La formation aux « Ecrits Professionnels » suivie par plus de 3000 salariés de la propreté, évolue vers la Maitrise des Compétences Clés de la Propreté. « Clés en main » est construit à partir des référentiels métiers Propreté en lien avec le référentiel des compétences clés en situation professionnelle de l'ANLCL. La formation débouche sur un certificat de la branche professionnelle.

Toutefois le secteur souffre toujours d'un manque important d'attractivité. Il est mal connu et des représentations erronées sont souvent véhiculées. De plus la baisse démographique et la croissance du secteur conduisent les entreprises de propreté à rencontrer des difficultés de recrutement de plus en plus conséquentes. Pour répondre à ces enjeux, la branche a fait le choix prioritaire de l'alternance.

Les acteurs de la branche (cf. présentation en annexe)

La Fédération des entreprises de propreté et services associés : Organisation professionnelle représentative des 20 000 entreprises de propreté, et des 433 000 salariés qui les composent

Le FARE : Structure originale créée par accord paritaire en 1995, financée par les entreprises de propreté, contribue au développement de l'emploi durable dans les entreprises de propreté. Grâce à son réseau de délégués régionaux, le FARE est présent sur tout le territoire national.

A ce titre, le FARE est chargé par la FEP de la mise en œuvre et du suivi du présent accord.

Outre le FARE et la FEP, plusieurs opérateurs de branche visent à développer des actions de proximité relatives aux besoins des entreprises, particulièrement dans le champ de la formation et de l'emploi tel que

OPCALIA Propreté : département dédié à la propreté au sein d'OPCALIA, OPCA désigné par la branche, collecteur des fonds de la formation professionnelle continue, qui agit également en conseil sur l'élaboration des projets de formation et en ingénierie de financement

L'Organisme Certificateur (**OC Propreté**) : Pilote la certification professionnelle de la branche et organise les évaluations
L'INHNI (Institut national de l'hygiène et du nettoyage industriel) – **CFA Propreté**, organisme gestionnaire des 7 CFA Propreté et organisme de formation continue de la branche, qui conçoit notamment des actions innovantes et des outils pédagogiques en vue d'offrir aux entreprises et aux salariés les meilleures perspectives d'actions

II. Le réseau des Carif Oref

Présents dans chaque territoire régional et financés essentiellement par le Contrat de Projet entre l'Etat et les Régions, les carif oref, fonctionnant déjà en réseau, sont organisés désormais en association des carif Oref au niveau national.

- Les CARIF OREF sont présents sur l'ensemble du territoire. (cf. en annexe, la présentation de chaque structure régionale et les coordonnées) et constituent un réseau de professionnels des secteurs de l'information sur l'offre de formation, l'emploi et sur l'ensemble des dispositifs juridiques et techniques concernant es sujets. Leur connaissance des métiers, des diplômes et de l'ensemble du droit de la formation mais aussi leurs compétences en matière d'analyse et d'observation des enjeux sectoriels et territoriaux leur permettent aussi de s'adapter aux demandes territoriales et l'ensemble des interventions se fait en respect de l'accompagnement des mutations économiques. Les fonctions de centres de ressources se voient compléter par des missions de production et de diffusion de l'information auprès des professionnels, notamment ceux du champ de l'AIO (accueil, information, orientation). Certaines structures évoluent à la demande leurs partenaires vers des fonctions de conseil, dans une mission d'information du grand public.

Article 1 – Objet de l'accord

L'objet du présent accord est de renforcer une collaboration permettant de :

- Faciliter l'accès aux acteurs de l'information et de l'orientation des territoires et aux publics à l'information sur le secteur de la Propreté et des services associés (métiers, filières qualifiantes, accès à l'emploi, trajectoires, évolution du secteur,...)
- Faciliter l'orientation des publics vers les entreprises de propreté et services associés, sur des métiers qualifiés
- Agir en faveur de l'emploi durable en privilégiant la voie de l'alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation) et de la qualification (CQP et diplômant)

Article 2 – Modalités de mise en œuvre

La mise en œuvre de l'accord sera définie à l'échelon régional.

Un plan d'action concerté sera élaboré et mis en œuvre par les interlocuteurs régionaux de la branche et de l'association des Carif Oref :

- L'association des Carif Oref s'appuiera sur les équipes techniques et les directions des Carif Oref.
- La branche propreté prendra appui sur le délégué régional du FARE.

Les plans d'actions concertés donneront lieu à des instances de pilotages régulières entre les partenaires. Selon les besoins et les attentes des acteurs locaux, ils pourront donner lieu à la signature de conventions.

Article 3 – Axes de collaboration possibles

1. Définir un plan d'action concerté avec des objectifs d'actions sur les territoires régionaux
2. Mutualiser l'information sur le secteur, issue des études menées par la branche et les Carif Oref, envisager des productions communes sous la forme d'études ou de fiches de présentation en région
3. Diffuser l'information sur le secteur sur les sites WEB et /ou plateformes régionales des Carif afin d'offrir aux publics et aux acteurs des réseaux AIO une meilleure visibilité sur les formations, les métiers et les trajectoires, notamment en créant du lien avec le site www.itineraire-proprete.com

4. Professionnaliser les acteurs du réseau AIO en mettant à disposition des Carif Oref, des outils et agenda d'actions visant à les informer, les sensibiliser et les outiller sur le secteur de la propreté et des services associés, les métiers et les filières de formation et d'intégration.
5. Limiter les risques de ruptures de parcours, notamment en alternance, en mobilisant les différents dispositifs de la branche et des structures du réseau AIO
6. Faciliter la réussite des parcours, en articulant la « maîtrise des compétences clés de la propreté » et les formations techniques pour la préparation des CQP

Article 4 - Capitalisation et communication

Les signataires s'engagent à :

- Mettre en place les actions de communication sur les actions réalisées en application du présent accord national.
- Assurer la diffusion des expériences réussies auprès des acteurs locaux.

Article 5 - Suivi et évaluation

- L'accord concerne toutes les régions de France métropolitaine et DOM.
- Ne seront concernées par le suivi que les régions qui auront formalisé un plan d'actions concerté
- Un comité national de suivi sera constitué. Ce comité se réunira au moins une fois par an. Il est composé des représentants de l'association des Carif Oref et du FARE.

Article 6 – Durée de l'accord cadre

Le présent accord est conclu pour une durée de trois ans à compter de sa signature, sauf désengagement de l'un ou l'autre des signataires au moins un mois avant la date anniversaire de la signature. Sans dénonciation, le présent accord sera renouvelé pour un an, à chaque date anniversaire.

Des avenants pourront être intégrés si des modifications intervenaient avant la date de fin initiale du présent accord.

Fait à Paris, le 15 mars 2012

**Pour le Président de la FEP,
Le Président de la CPNEFP**

**Pour le Président Exécutif du FARE,
Le Secrétaire Général**

**Le Président de l'association
des Carif Oref**

Christophe PONS

Francis LEVY

Vincent MERLE

ANNEXES

ANNEXE 1

Les acteurs de la branche Propreté et Services Associés

La Fédération des Entreprises de Propreté (FEP):

- Organisation professionnelle représentative des 20 000 entreprises de propreté, et des 433 000 salariés qui les composent.
- Sept syndicats professionnels régionaux représentant les entreprises locales et un syndicat national représentant les entreprises à implantations multiples, qui informent et mobilisent les entreprises dans tous les domaines utiles à leur développement.
Une politique active de développement de la formation et de l'emploi, pour accroître les compétences des professionnels du secteur et insérer du personnel qualifié conformément à l'accord sur la formation professionnelle tout au long de la vie du 7 janvier 2009. L'accord formation Propreté du 4 novembre 2010 fixe les priorités majeures pour la branche avec comme leitmotiv la sécurisation des parcours.

La FEP s'appuie sur ses opérateurs de branche :

- **Le FARE**, structure originale créée par accord paritaire en 1995, financée par les entreprises de propreté, contribue au développement de l'emploi durable dans les entreprises de propreté :
 - Il fait connaître les métiers de la propreté et les entreprises aux jeunes, aux adultes en recherche d'emploi, aux prescripteurs et au grand public
 - Il organise et finance des dispositifs d'accompagnement pour les entreprises : développement durable, prévention et santé au travail, handicap, ...
 - Il renforce la présence de la branche auprès des acteurs institutionnels en région
 - Il mène des études pour acquérir une meilleure connaissance du secteur professionnel et de ses évolutions
 - Il soutient financièrement les actions prioritaires du secteur : apprentissage, Certificats de Qualifications Professionnels, GEIQ,

Grâce à son réseau de délégués régionaux, le FARE est présent sur tout le territoire national.

A ce titre, le FARE est chargé par la FEP de la mise en œuvre et du suivi du présent accord.

- **L'Organisme Certificateur de la Propreté**, organisme paritaire créé le 14 décembre 2010 par les partenaires sociaux, en application de l'accord formation du 4 novembre 2010.
 - Il met en œuvre les certifications de la branche,
 - il organise l'évaluation de 2000 CQP par an. (soit environ 600 commissions d'évaluation par an). Il mobilise, forme les évaluateurs,
 - il instruit les dossiers en vue de la délivrance des CQP. Depuis 2007, plus de 5500 CQP ont été délivrés.
 - il instruit les équivalences avec le titre professionnel Agent Propreté Hygiène du ministère de l'emploi,
 - il habilite les centres d'examens des CQP.
- **L'INHNI (Institut national de l'hygiène et du nettoyage industriel) – CFA Propreté**, organisme gestionnaire des CFA Propreté et organisme de formation de la branche, qui conçoit notamment des actions innovantes et des outils pédagogiques en vue d'offrir aux entreprises et aux salariés les meilleures perspectives d'actions.
La présence de l'INHNI sur le territoire national lui permet d'accueillir plus de 1200 apprentis dans 7 centres de formation d'apprentis (Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Rennes, Tours).

Et **OPCALIA Propreté**, organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) désigné de la branche.

ANNEXE 2

Liste des contacts régionaux FARE



NOM - FONCTION	TELEPHONE FAX MOBILE	ADRESSE	REGION
Stéphanie MONNIN Chargée de Mission Régionale smonnin@fare.asso.fr	01.49.58.11.43 01.49.58.11.44 06.24.47.74.54	FARE IDF 1 rue Jean Jaurès 94800 VILLEJUIF	Ile-de-France
David LEPETIT Délégué Régional d.lepetit@fare.asso.fr	04.72.78.71.30 04.72.78.71.30 06.10.37.03.54	FARE Lyon Parc Club du Moulin à Vent	Rhône Alpes Auvergne Limousin
Damien HENAULT Délégué Régional d.henault@fare.asso.fr	02.47.76.09.81 06.83.71.81.14	FARE Tours 34 rue du Sergent Leclerc	Bretagne/Pays de la Loire Basse Normandie/Centre
Sabine HERRGOTT Déléguée Régionale sherrgott@fare.asso.fr	03.88.19.66.71 03.88.83.93.17 06.12.47.79.36	FARE Strasbourg 9 rue Jacob Mayer 67200 STR	Alsace / Lorraine Bourgogne Franche Comté
Bénédicte LAUDOUAR Déléguée Régionale blaudouar@fare.asso.fr	05.56.07.06.72 05.57.26.37.90 06.63.38.12.54	FARE Bordeaux 3 rue Marcel Dassault	Aquitaine Midi Pyrénées Poitou-Charentes
Karine SIMON Déléguée Régionale ksimon@fare.asso.fr	03.20.06.45.18 03.20.06.42.65 06.11.58.56.61	FARE Lille 51/53 rue de l'Alcazar	Nord Pas de Calais Picardie Haute-Normandie Champagne Ardenne
Marie-Pierre DI LEO Déléguée Régionale mpdileo@fare.asso.fr	04.91.11.74.65 04.91.11.74.88 06.16.22.80.78	FARE Marseille 43 rue Joliot Curie	PACA Languedoc-Roussillon Corse

Civilité	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Adresse	Complément d'adresse	CP	Ville	Courriel	Téléphone	Site internet
Monsieur	Samuel	BELLOT	Directeur	GIP CARMEE PICARDIE	50 rue Riolan		80000	AMIENS	s.belloc@carmee.fr	03 22 82 20 50	www.carmee.fr
Madame	Sylvette	BELMONT	Directrice	GIP ESPACE COMPETENCES PACA	Centre de vie Agora - ZI les Paluds	Bâtiment A - BP 1002	13781	AUBAGNE CEDEX	contact@espace-competences.org	04 42 82 43 20	www.espace-competences.org
Monsieur	Michel	BIGGI	Directrice	OREFQ LORRAINE	4 rue de la Foucotte	Centre d'affaire Libération	54000	NANCY	contact@orefq.fr	03 83 98 37 37	www.orefq.fr
Monsieur	Jérôme	BURGUIERE	Directeur	AQUITAINE CAP METIERS	99 rue Judaïque		33000	BORDEAUX	carif@aquitaine-cap-metiers.fr	05 57 81 45 65	www.aquitaine-cap-metiers.fr
Madame	Isabelle	CARRU-ROUCH	Directrice	GIP PRAO RHONE-ALPES	ZAC Confluence	8, rue Paul Montrochet	69002	LYON	prao@rhonealpes.fr	04 26 73 51 77	www.prao.org
Madame	Luce	CHARBONNEAU	Directrice	EFIGIP FRANCHE-COMTE	Espace Lafayette	8, rue Alfred de Vigny	25000	BESANCON	contact@efigip.org	03 81 25 52 25	www.efigip.org
Monsieur	Luc	CHEVALIER	Directeur	CREFOR HAUTE-NORMANDIE	98 Avenue de Bretagne Immeuble de Normandie	BP 1152	76176	ROUEN CEDEX	crefor@crefor-hn.fr	02 35 73 77 82	www.crefor-hn.fr
Madame	Maryse	DUBOIS	Directrice	PRISME LIMOUSIN	Le Carré Jourdan	13 Cours Jourdan	87000	LIMOGES	contact@prisme-limousin.fr	05 55 79 36 00	www.prisme-limousin.fr
Monsieur	Laurent	FABRE	Directeur	MISSION D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PICARDIE	11 mail Albert 1er	BP 2616	80026	AMIENS CEDEX	lfabre@cr-picardie.fr	03 22 97 36 05	http://formation.picardie.fr/
Monsieur	Jean-Claude	GAPIN-FREHEL	Délégué général	GIP ALFA CENTRE	10 rue St Etienne		45000	ORLEANS	alfacentre@alfacentre.org	02 38 77 18 18	www.etoile.regioncentre.fr
Madame	Cécile	GASQUET	Directrice	ORM OREF PACA	41 La Canebière		13001	MARSEILLE	info@orm-paca.org	04 96 11 56 56	www.orm-paca.org
Monsieur	Jean-Michel	GIMENEZ	Directeur	CARIF-OREF MIDI-PYRENEES	Rue Carmin	BP 77331	31673	LABEGE CEDEX	info@cariforef-mp.asso.fr	05 62 24 05 99	www.cariforef-mp.asso.fr
Madame	Nicole	GOURMEL	Directrice générale	ARFTLV POITOU-CHARENTES	15 rue Alsace-Lorraine		17044	LA ROCHELLE CEDEX 1	info@arftlv.org	05 46 00 32 32	www.arftlv.org
Monsieur	Hervé	GREUGNY	Directeur	GREF BRETAGNE	91 rue de St Briec Technopôle Atalante Champeaux	CS 64347	35043	RENNES CEDEX	gref@gref-bretagne.com	02 99 54 79 00	www.gref-bretagne.com
Madame	Catherine	GROSS	Responsable	DIRECTION EDUCATION & FORMATION - CARIF ALSACE	Maison de la région - 1 place Adrien Zeller	BP 91006	67070	STRASBOURG CEDEX	florence.faure@region-alsace.eu	03 88 15 69 50	www.oref-alsace.org
Monsieur	Jean-René	HOAREAU	Directeur	CARIF-OREF DE LA REUNION	190 rue des Deux Canons		97495	SAINTE CLOTILDE CEDEX	cariforef974@runformation.org	02 62 28 30 47	www.cariforef-reunion.net
Monsieur	Didier	JEDLICZKA	Directeur	CARIF LANGUEDOC-ROUSSILLON	1 avenue Raymond Dugrand		34000	MONTPELLIER	administration@cariflr.fr	04 67 15 07 21	www.cariflr.fr
Monsieur	Laurent	LAOUENAN	Directeur	ERREFOM BASSE-NORMANDIE	Unité - Bâtiment A	10, rue Alfred Kastler	14052	CAEN CEDEX 4	contact@errefom.info	02 31 95 52 00	www.errefom.info
Madame	Jocelyne	LE MEE	Directrice	CARIF-OREF PAYS DE LA LOIRE	2 square de la Délivrance	Espace Horizons - BP 66501	44265	NANTES CEDEX 02	info@cariforef-pdl.org	02 40 20 21 31	www.cariforef-pdl.org
Monsieur	Jean-Claude	MACCES	Directeur	CARIF-OREF GUADELOUPE	Champ d'Arbaud	Boulevard Félix Eboué	97100	BASSE-TERRE	cariforef@carif-oref-gpe.org	05 90 99 35 30	www.carif-oref-gpe.org
Monsieur	Olivier	MOSCONI	Directeur général	GIP CORSE COMPETENCES	Rue du Juge Falcone	Résidence Saint Marc	20200	BASTIA	olivier.mosconi@sfr.fr	04 95 31 85 81	www.fiore-corse.net
Madame	Catherine	NASSER	Déléguée générale	GIP CARIF Ile-de-France	16 avenue Jean Moulin		75014	PARIS	courrier@carif-idf.org	01 56 53 32 32	www.carif-idf.org
Monsieur	Yves	OBRE	Directeur	C2RP NORD PAS DE CALAIS	Immeuble Le Vendôme	50 rue Gustave Delory	59800	LILLE	contact@c2rp.fr	03 20 90 73 00	www.c2rp.fr
Madame	Sandrine	POITTEVIN	Directrice	GIP ARIFOR CHAMPAGNE-ARDENNE	79 avenue de Sainte Ménéhould		51037	CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX	contact@arifor.fr	03 26 21 73 36	www.arifor.fr
Monsieur	Alain	RAINTEAU	Directeur par intérim	IRIS DEFIS GUYANE	Chemin Grant - Route de Montabo	BP 742	97300	CAYENNE CEDEX	a.rainteau@cariforefguy.org	05 94 28 29 80	www.cariforefguy.org
Madame	Patricia	REEB	Directeur	OREF LANGUEDOC-ROUSSILLON	Hôtel de Région	201 avenue de la Pompignagne	34064	MONTPELLIER CEDEX 2	annie.bricman@oref-lr.org	04 67 13 20 80	www.oref-lr.org
Madame	Cécile	REYNAUD	Directrice	CARIF-OREF AUVERGNE	16 B rue Fontgiève		63000	CLERMONT-FERRAND	contact@cariforef-auvergne.org	04 73 19 01 40	www.formationauvergne.com
Monsieur	Emile	REYTER	Directeur	INFFOLOR LORRAINE	6 place du Roi George		57000	METZ	inffolor@inffolor.org	03 87 68 10 10	www.inffolor.org
Madame	Myriam	SAINGRE	Directrice	AGEFMA CARIF MARTINIQUE	Rue du Gouverneur Ponton	Immeuble Foyal 2000	97200	FORT-DE-FRANCE	dg-agemfa@agemfa.fr	05 96 71 11 02	www.agemfa.org
Monsieur	Guy	SAPIN	Directeur	C2R BOURGOGNE	15 place Grangier	Immeuble Le Grama	21000	DIJON	c2r@c2r-bourgogne.org	03 80 54 14 14	www.c2r-bourgogne.org
Monsieur	Jean-Marc	SIMONIN	Responsable	DIRECTION EDUCATION & FORMATION - OREF ALSACE	Maison de la région - 1 place Adrien Zeller	BP 91006	67070	STRASBOURG CEDEX	florence.faure@region-alsace.eu	03 88 15 69 50	www.oref-alsace.org
Madame	Mouna	TRIKI	Directrice	OPEQ CHAMPAGNE-ARDENNE	10 rue de Chastillon	BP 537	51011	CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX	opeq@champagne-ardenne.cci.fr	03 26 69 33 61	www.champagne-ardenne.cci.fr
Monsieur	Moussa	YOUSOUF	Directeur	OREF MAYOTTE	DGA Formation, Enseignement et Recherche	Conseil général de Mayotte Rue de l'Hôpital - BP 101	97600	MAMOUDZOU - MAYOTTE	yousouf.moussa@cg976.fr	02 69 64 36 53	www.cg976.fr